

Nous aidons les entreprises à transformer leurs technologies en levier d'affaires

BONNES VACANCES !

Toute l'équipe d'ARS profite de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances !

Profitez bien de cette période estivale pour vous ressourcer, faire le plein d'énergie et vivre de beaux moments avec ceux qui vous sont chers.

Et question que votre technicien informatique puisse lui aussi prendre de vraies vacances, n'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous aider en son absence.

À très bientôt !



Obligations des dirigeants et administrateurs en matière de TIC

Par M^e Marie-Josée Lortie
Joli-Cœur Lacasse Avocats
418 681-7007



Grand nombre d'activités commerciales sont affectées par les technologies de l'information et des communications (TIC). Dans les entreprises, on les retrouve notamment dans les services financiers, dans les départements des communications et des ventes ainsi que dans les départements de R&D. Leur importance varie selon les activités de l'entreprise et sa grosseur. Mais au minimum, quelle entreprise n'a pas son site Web, aujourd'hui ?

Les TIC sont génératrices de croissance et de création de valeur pour l'entreprise, mais leur utilisation peut aussi comporter des risques et des coûts. Et pas seulement lors de leur implantation. Le rapport de 2017 de IBM Security et du Ponemon Institute sur les coûts des atteintes aux mesures de sécurité informatique estime que le coût moyen d'une faille informatique au Canada s'élève à 5,78 M\$.

Ces coûts d'une cyberattaque incluent les frais rattachés au «colmatage» de la fuite, la reconstruction des systèmes attaqués et, évidemment, la perte de clients dont la confiance aura été ébranlée.

Suivez-nous   

SUITE À LA PAGE 2 ▼



SUITE DE LA PAGE 1 ▲

Près de 85% des entreprises ont vécu au moins un incident de sécurité en 2017, soit le plus haut taux jamais connu. Et pour la première fois de l'histoire, la cybercriminalité a dépassé le vol physique, selon la firme Kroll.

Comme administrateur d'entreprise, **les questions d'ordre technologique devraient donc vous amener à vous pencher, de temps en temps, sur les stratégies de développement et d'utilisation des TIC et sur la gestion des risques qu'elles comportent.** Il s'agit d'être capable de **prévenir les risques** par la mise en place de mécanismes de protection, tout en s'assurant que l'entreprise maintienne son avantage stratégique à l'égard de ses concurrents par une utilisation optimale des TIC disponibles. Votre capacité à bien le faire pourrait éviter les poursuites contre l'entreprise ou, le cas échéant, vous fournir des moyens de défense plus efficaces.

Vous devez également vous préoccuper de certains aspects légaux rattachés à l'utilisation des TIC. Ainsi, lorsque votre entreprise effectue de la vente par Internet, les informations que vous obtenez de vos clients doivent être protégées. Vous devez vous assurer d'obtenir les consentements adéquats à l'utilisation que vous faites des renseignements de nature personnelle. Les législations applicables à une telle protection varient d'un endroit à un autre. Le nouveau Règlement général européen sur la protection des données peut s'appliquer à votre entreprise. **Des modifications à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018. Ces modifications ajoutent notamment de nouvelles exigences relatives au signalement obligatoire d'atteintes à la protection des données.**

Le défaut de respecter ces obligations peut entraîner des frais importants pour votre entreprise mais aussi, dans certains cas, pour ses administrateurs et dirigeants. Comme administrateur ou dirigeant, vous avez des devoirs et responsabilités à rencontrer. Vous devez, entre autres, vous tenir informé des activités de

VOICI 6 SUGGESTIONS QUI VOUS PERMETTRONT DE REMPLIR VOS OBLIGATIONS D'ADMINISTRATEUR PRUDENT EN MATIÈRE DE TIC :

- 1** Intégrer, si possible, au conseil d'administration, une ou des personnes ayant des connaissances technologiques qui vous aideront à mieux comprendre les enjeux, les risques et les solutions;
- 2** À défaut d'intégration d'un administrateur au conseil, s'adjoindre des consultants fiables qui sauront vous conseiller adéquatement;
- 3** Ramener les questions technologiques au conseil d'administration de façon assez régulière afin d'en évaluer l'utilisation, la sécurité et prévenir les ennuis;
- 4** Déléguer une personne qui assurera le suivi de la sécurité informatique;
- 5** Réviser périodiquement les TIC utilisées par l'entreprise afin que celles-ci demeurent concurrentielles;
- 6** Se doter de règles de gouvernance en matière de TIC qui seront adaptées à votre entreprise.

l'entreprise. Vous avez également le devoir d'agir de bonne foi, avec compétence et diligence. Personne ne s'attend à ce que vous soyez un expert en technologie. Cependant, en vous référant aux connaissances réelles d'un expert vous pourrez démontrer, si besoin était, que vous avez rempli ces devoirs qui vous incombent.

Vous avez une responsabilité de comprendre et gérer les technologies qui ne cessent d'évoluer et de prendre de la place. Plus vous connaîtrez les TIC de votre entreprise, mieux vous arriverez à les contrôler.

BMO et CIBC victimes de piratage informatique

Les données de 90 000 clients auraient été volées

Les pirates informatiques ont exigé un rançon de 1 million de dollars, sans quoi ils vendraient aux cybercriminels les données de 90 000 clients de la Banque de Montréal (BMO) et Simplii Financial – une filiale de la (CIBC).



Les données financières de 50 000 clients de la BMO ainsi que 40 000 clients de la CIBC auraient été dérobées. Il semblerait que ce soit la première attaque d'envergure visant les institutions bancaires au pays.

Les pirates informatiques auraient exploité des failles dans leurs systèmes de sécurité et auraient accédé à des informations sensibles telles que **les noms, numéros de comptes, mots de passe, soldes des comptes, numéros d'assurance sociale, questions et réponses de sécurité.**

Dans un courriel reçu par les deux banques, les voleurs ont expliqué brièvement la technique utilisée pour pirater les comptes bancaires. **Ils auraient accédé partiellement aux comptes en générant des séquences numériques courtes comme des numéros de carte de crédit ou NAS.** Ils ont ainsi pu se faire passer pour les titulaires des comptes ayant oublié leur mot de passe. Ils ont affirmé qu'ils avaient le nécessaire pour réinitialiser les questions de sécurité et les réponses, leur permettant d'accéder au compte.

Une rançon de 1 million de dollars en cryptomonnaie a été exigée, mais les deux banques ont toutes deux refusé de payer les cybercriminels. Elles offriront plutôt un **service de surveillance du crédit sans frais** aux clients touchés par la brèche de données.

La **CIBC** a mentionné qu'elle allait remplacer les cartes bancaires de ses clients dont les renseignements auraient été volés et qu'elle prenait des mesures supplémentaires pour les protéger. **BMO** a affirmé qu'en plus de son service de surveillance, qu'elle allait bloquer les accès mobiles et en ligne des comptes touchés. Elles ont aussi promis de rembourser l'argent perdu des clients impliqués.

DES CANADIENS TOUCHÉS

Les pirates ont révélé de l'information qui a permis d'identifier deux Canadiens jusqu'à présent dans ce dossier, chacun client dans l'une des deux banques. «C'est inquiétant. Je ne suis pas sûr à notre époque de ce que je peux faire pour reprendre le contrôle de ces données», a affirmé Mike McCarthy, d'Edmonton en entrevue à CBC News.

MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE EN CAS DE FRAUDE :

Tous les clients membres de ces deux banques devraient appliquer les précautions suivantes :

- Surveillez vos comptes afin de repérer toute activité anormale (il s'agit de votre responsabilité);
- Changez l'ensemble de vos mots de passe qui pourraient avoir été compromis ET changez-les régulièrement (surtout, utilisez des mots de passe uniques pour chaque service);
- Méfiez-vous des tentatives d'hameçonnage par courriel ou par téléphone;
- En cas de doute, contactez directement votre institution financière;
- Contactez les deux bureaux de crédit du Canada, Equifax et TransUnion, pour leur demander d'ajouter une alerte de fraude à votre dossier;
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada (1-888-495-8501).

Sources : Reuters / Radio-Canada

Par où commencer avec le vol d'identité ?

Obtenez une évaluation sans frais de 1h

LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SERONT ABORDÉS :

- Survol des informations concernant l'identité personnelle et corporative
- Analyse des informations recueillies
- Sensibilisation à partir de cas réels de clients
- Recommandations quant aux actions à prioriser dès maintenant

Qualification requise*

Contactez-nous
dès maintenant à
info@ars-solutions.ca
ou au 418 872-4744



Comment prioriser quand TOUT est urgent ?

6 questions à se poser pour augmenter sa productivité

Ne paniquez pas en regardant votre longue liste de choses à faire...

Nous avons tous passé par là. Le simple fait de la regarder vous fait angoisser. Vous penserez alors « comment vais-je accomplir tout cela ? Comment même savoir ce qui doit être fait en priorité, alors que tout est urgent ? » La réponse : respirez profondément et **posez-vous ces 6 questions pour élaborer un plan d'attaque stratégique.**

1 LESQUELLES DE CES TÂCHES IMPORTANTES SONT ABSOLUMENT ESSENTIELLES ?

« Mais elles sont toutes urgentes ! », vous me direz. Lorsque vous êtes débordés, le tri d'une liste peut vous sembler être une tâche accablante, qui vous fera perdre du temps. Il vous fera cependant gagner en productivité par la suite. La présentation qui est due dans une semaine n'est probablement pas la chose la plus urgente dans la liste. Essayez de prendre du recul et de regarder ce qui doit être fait aujourd'hui.

2 QUELLE DATE LIMITE EST LA PLUS PROCHE ?

Le temps est une variable que nous ne pouvons pas changer. Une fois que vous aurez déterminé quelles tâches essentielles sont à prioriser aujourd'hui, si vous ne parvenez pas à déterminer quoi faire ensuite, essayez de réorganiser votre liste de tâches en fonction des dates dues. De cette façon, vous pourrez vous concentrer sur les échéances à venir. Même si vous aimez consulter les recettes de gâteau pour la fête de votre enfant, les invitations devraient venir en premier.

3 QUELLE CHOSE SUR LA LISTE A LE PLUS DE VALEUR ?

Demandez-vous quelles tâches offrent le plus grand bénéfice pour vous. Par exemple, travailler sur un projet pour un client devrait être traité avant de nettoyer votre boîte de courriel, car il aura des impacts monétaires s'il est inachevé.

4 QUELLE TÂCHE DEMANDERA LE PLUS D'EFFORTS ?

Si plusieurs tâches ont une valeur égale, classez-les en fonction de l'effort. Est-ce quelque chose que vous pouvez accomplir en une minute ou deux, comme prendre un rendez-vous chez le médecin pour votre enfant ou planifier un repas d'affaires avec un client. Effectuez la tâche facile et vous pourrez ensuite vous concentrer sur celle qui demande le plus d'attention.

5 EST-CE QUE L'UNE DES RESPONSABILITÉS PEUT ÊTRE DÉLÉGUÉE ?

Pouvez-vous donner une tâche urgente, mais moins utile à l'un de vos collègues ? Cela peut aussi s'appliquer dans votre vie personnelle. Donnez la liste d'épicerie à votre conjoint(e) afin que vous puissiez vous occuper d'autres choses.

6 VOUS SOUVENEZ-VOUS DE PRENDRE SOIN DE VOUS ?

Lorsque vous essayez de tout gérer en même temps : votre présentation pour le travail, la fête de votre enfant, le rendez-vous chez le médecin, le souper pour votre famille, il est facile d'oublier que vous devez aussi prendre soin de vous. Prenez au moins 20 minutes par jour à faire quelque chose que vous aimez. Ainsi, votre vie sera mieux équilibrée et vous serez plus heureux. Au final, vous gagnerez en efficacité et productivité !

Passer un certain temps à évaluer ce qui est vraiment important tout en priorisant les tâches qui ont une plus grande valeur vous fera gagner du temps, diminuera votre niveau d'anxiété et vous évitera bien des problèmes lorsque votre horaire deviendra plus chargé. Par ailleurs, lorsque vous regardez votre liste de priorités pour une journée, si vous voyez que quelque chose vous prend trop de temps sans bénéfice, revoyez vos priorités.